

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement officiel de microlux, 1^{ère} institution de microfinance pour le Luxembourg

Le mercredi 5 avril 2017, les actionnaires de microlux, BGL BNP Paribas, l'ADA (Appui au Développement Autonome) et l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et son partenaire le FEI (Fonds européen d'investissement), avaient l'honneur d'inviter au lancement officiel de la 1^{ère} institution active en microfinance au Luxembourg.

Le président du Comité de direction de BGL BNP Paribas, Carlo Thill et le président du Conseil d'administration de microlux, Rémy Jacob, ont accueilli un public nombreux. Des personnalités nationales et européennes ont assisté à cet événement symbolique pour le Luxembourg parmi lesquelles il faut relever tout particulièrement la présence de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse, les Ministres Corinne Cahen et Nicolas Schmit, le Vice-Président de la Banque européenne d'investissement (BEI) Pim van Ballekom et le Directeur Général Adjoint du Fonds européen d'investissement (FEI) Roger Havenith.

En introduction Son Altesse Royale la Grande-Duchesse a précisé que « la création de la première institution de microfinance est une étape importante pour l'économie luxembourgeoise. C'est aussi un grand moment pour celles et ceux qui, comme moi, ont toujours été convaincus que les microcrédits constituent l'un des instruments les plus efficaces pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, y compris au Luxembourg. La microfinance a toute sa place au Luxembourg, en donnant la chance à chacun, qu'il soit pauvre, marginal ou exclu du système bancaire, afin de réaliser une initiative économique. »

A l'occasion du lancement officiel, microlux et le FEI ont signé un accord de garantie en matière de micro-financement, au titre du programme de l'Union Européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI - EU programme for Employment and Social Innovation), permettant le remboursement des microcrédits impayés jusqu'à un certain pourcentage.

Au Luxembourg aussi la microfinance a du sens !

Le Luxembourg qui aujourd'hui est la première place en termes de volume pour les fonds d'investissement en microfinance, fait face également sur son marché domestique à des besoins en microfinance dû à un accroissement des inégalités sociales et des difficultés d'accès au crédit bancaire traditionnel.

François Bourguignon, ancien vice-président de la Banque mondiale et professeur à la Paris School of Economics a expliqué la croissance des inégalités sociales au cours des dernières années en Europe et au Luxembourg. « Les effets néfastes sur le fonctionnement de l'économie et de la cohésion sociale amèneront un bouleversement des modèles démocratiques tels que nous les connaissons aujourd'hui. », a expliqué Bourguignon.

Maria Nowak, présidente-fondatrice de l'ADIE et grande spécialiste du microcrédit en France et en Europe, a présenté les possibilités que l'accès à la microfinance offre face à ces inégalités. « Je me dis que la possibilité de transformer le réel de tout le monde reste limitée pour les plus pauvres. Ils peuvent, en revanche, prendre en main leur propre destin. »

Microlux, une offre de service complète

Microlux soutient la création ou le développement d'activités de clients individuels ou startups sociales n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel.

D'une part, microlux proposera du coaching et de l'encadrement assurés par une équipe de bénévoles formés aux techniques du coaching, de la microfinance et de la création d'entreprise au Luxembourg. D'autre part, l'institution proposera 3 types de crédits allant jusqu'à 25.000 €.

Microlux a démarré ses activités en juin 2016 avec l'embauche de deux gestionnaires encadrés par un Conseil d'administration constitué de représentants des 4 partenaires cités ci-dessus. Depuis sa création, microlux a déjà financé 9 porteurs de projets actifs dans différents domaines et a accompagné autour de 40 personnes. Parmi les projets soutenus, microlux a financé de la trésorerie, du stock ou de l'investissement dans des très petites entreprises, comme par exemple un magasin de réparation de smartphones, un snack ou encore un service de livraison de colis.

L'activité de microlux a été autorisée par la CSSF et par le Ministère de l'Economie. L'institution est domiciliée à la Maison de la Microfinance, au 39, rue Glesener à Luxembourg-Ville.

Contacts microlux

Samuel Paulus, s.paulus@microlux.lu, Manager microlux
Jérémy Del Rosario, j.delrosario@microlux.lu, Manager microlux
Téléphone: +352 4568 68 75
www.microlux.lu

A propos de l'ADA

Depuis 20 ans, ADA s'engage à développer l'offre de microfinance au service des populations exclues des circuits bancaires classiques. Notre action consiste à renforcer l'autonomie et les capacités des institutions de microfinance (IMF), des associations de professionnels et des réseaux. Elle apporte également un appui aux gouvernements pour soutenir et structurer le secteur de la microfinance au niveau régional ou national. Dans ce but, nous sommes capables de proposer et de développer des produits de microfinance spécifiques et innovants, impactant positivement la vie de milliers de personnes, d'organiser des formations et des enseignements à destination des professionnels de la microfinance qui agissent dans et pour le Sud, ainsi que de conseiller et de soutenir les IMF dans leur recherche de fonds. De plus, nous avons fait le choix d'être présents dans le domaine de la recherche pour anticiper les futurs besoins du monde de la microfinance et pour mesurer l'impact social de nos actions. Notre souplesse nous permet d'adapter chaque projet en fonction des besoins de nos partenaires et des réalités du terrain.

ADA, dont le siège se situe au Luxembourg, gère un budget annuel de 10 millions d'euros et compte 40 employés.

ADA bénéficie du Haut Patronage de S.A.R la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg.

A propos de l'ADIE

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui, en France, aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2015, elle a financé plus de 18 000 personnes et ainsi permis la création de 225 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%. Au-delà de la France, l'Adie contribue au développement de la microfinance en Europe et dans le bassin méditerranéen avec Microstart en Belgique, Taysir en Tunisie, AFI en Grèce et Microlux au Luxembourg.

A propos de BGL BNP Paribas

BGL BNP Paribas (www.bgl.lu) est une des plus grandes banques du Grand-Duché de Luxembourg et fait partie du Groupe BNP Paribas. Elle propose à ses clients particuliers, professionnels, banque privée et entreprises une gamme particulièrement large de produits financiers et de solutions de bancassurance. En 2016, BGL BNP Paribas a été désignée « Best Bank in Luxembourg » par le magazine international Euromoney.

Avec microlux, le groupe BNP Paribas est désormais engagé dans la microfinance sur ses 4 marchés domestiques : au Luxembourg donc, mais également en France, avec l'ADIE ; en Italie avec PerMicro et en Belgique avec microStart. En 2016, l'appui du Groupe à la microfinance et l'entrepreneuriat social a représenté plus de 890 millions d'euros. Au total, 309 000 personnes ont ainsi pu bénéficier d'un microcrédit grâce à l'action de BNP Paribas auprès des IMF.

A propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est d'aider les microentreprises et PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Par son action, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE à l'appui de l'innovation, de la recherche-développement, de l'esprit d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.